



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E194343

VALABLE JUSQU'AU 26/01/2025

ÉDITÉ LE 19/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/10/2021

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 12/07/2022
50 000

Raison sociale : RIDORET ENERGIE ANGOULEME

11 RUE DE RABION
16000 ANGOULEME

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHELLE 904 958 055

Siret : 904 958 055 00025

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5502169

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP H73496K1244000/001 589346/21

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP H73496K1244000/001 589346/21

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 05 16 64 01 37

Portable : 06 78 38 57 72

Site Internet : www.ridoret-energie.fr

E-mail : m.ridoret@ridoret.fr

Responsabilité légale :

RIDORET MATTHIEU DIRECTEUR GÉNÉRAL / ST D'ANIMATION ET
GESTION-RIDORET DANIEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	16/01/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	29/01/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	29/01/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	16/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	29/01/2024
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	27/01/2022
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	29/01/2024
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	29/01/2024
<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique	27/01/2022

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.